

Droit à l'image

J'autorise le Lycée Ampère à prendre et utiliser des images prises

- Pour le trombinoscope à usage strictement interne à l'établissement :

OUI

NON

- Dans le cadre scolaire à des fins pédagogiques pendant des activités, des sorties et des voyages scolaires, des activités de l'Association Sportive et de la Maison Des Lycéens

OUI

NON

- Pour promouvoir le lycée et les formations (presse, plaquette, site internet du lycée, diaporama de présentation)

OUI

NON

NB : les photographies ne seront ni communiquées à un tiers, ni vendues, ni utilisées à des usages non autorisés. Elles ne seront utilisées qu'à des fins pédagogiques internes à l'établissement, affichage, journal du lycée ou à destination du site internet.

Conformément à la loi, le libre accès aux données est garanti aux personnes qui pourront vérifier l'usage des clichés et exercer leur droit aux images les concernant.

Vous pourrez à tout moment revenir sur votre décision par un écrit adressé à l'établissement.

Transports et sorties scolaires

(Diplômes d'état non concernés)

J'autorise mon enfant à participer à des sorties scolaires et éducatives (y compris sur le temps d'internat) et, le cas échéant, à être transporté :

- par véhicule de l'établissement : oui non

- par transporteur privé : oui non

- à s'y rendre à pied : oui non

Règlements

J'ai bien pris connaissance des Règlements de l'établissement (y compris règlement internat le cas échéant), à disposition sur le site de l'établissement

<https://www.lp-ampere-josselin.ac-rennes.fr/>

Nom : Prénom :

Classe :

Date :

Signatures obligatoires :

De l'apprenant

Des représentants légaux
(Diplômes d'état non concernés)